

# Le Bulletin d'André Noël

## SYNTHESE HEBDOMADAIRE

### des problèmes politiques français et internationaux

Nouvelle série

Depuis 1949

« Mieux vaut être informé d'une réalité si déplaisante soit-elle qu'être dupe des apparences dont on voudrait la parer »

N°2112

Maisons-Alfort, semaine du 6 au 12 octobre 2008

## QUAND L'ETAT TROUVE POUR LES BANQUIERS L'ARGENT QU'IL N'AVAIT PAS POUR LE RSA

Il y a quinze jours, l'affaire du RSA (revenu de solidarité active) défrayait la chronique politique : comment donc financer cette mesure destinée à remplacer le RMI ? **Comment trouver 1,5 milliard €** ? Après avoir envisagé diverses possibilités, Nicolas Sarkozy décida de prendre ses distances, une nouvelle fois, avec l'un de ses engagements électoraux en créant une taxe supplémentaire frappant les classes moyennes ; c'était-là, assurait le gouvernement, « *la moins mauvaise solution* ». Alors que les déficits se creusent et que se dégrade la conjoncture internationale, il n'est pas si aisé de dégager 1,5 milliard € nous disait-on ! Or, voici qu'en quelques heures, le lundi 30 septembre, **le pouvoir a réussi à mobiliser le double de cette somme, soit 3 milliards €** pour voler au secours de la banque franco-belge Dexia menacée de faillite ! De leur côté, la Belgique et le Luxembourg apportent 3 autres milliards €

### BILLET

#### *Toujours contre Soljenitsyne*

*A l'annonce de la mort d'Alexandre Soljenitsyne, la gauche socialo-communiste n'a pu faire autrement que de verser quelques larmes de crocodile sur la dépouille du grand écrivain anti-communiste après avoir, lorsqu'il était vivant, fustigé sans retenue ce « réactionnaire » infréquentable. Mais, chassez le naturel, il revient au galop. Le 29 septembre, au Conseil de Paris, à l'initiative des élus UMP, il a été proposé aux élus d'honorer deux hommes, le poète allemand Rilke et Soljenitsyne, en donnant le nom de chacun à une rue de la capitale. Pour Rilke la proposition fut adoptée à l'unanimité. Il n'en alla pas de même quand il s'est agi de rebaptiser « Place Soljenitsyne », alors que ce n'aurait dû être qu'une simple formalité, la place de la porte Maillot. L'UMP et les Verts votèrent favorablement. Mais les communistes et les radicaux de gauche, n'osant tout de même pas opposer leur veto, se contentèrent de s'abstenir. Les socialistes, quant à eux, laissèrent la liberté de vote. La réserve, sinon l'opposition, des socialo-communistes démontre à l'évidence qu'ils poursuivent toujours, même post-mortem, l'écrivain russe de leur dextre vengeresse. Tout comme à Moscou où seuls les communistes ont été hostiles à ce que la ville donne le nom de Soljenitsyne à une artère de la capitale. Est-il séant de rappeler qu'il existe toujours, à Paris, une station de métro « Stalingrad » alors même qu'en Russie Leningrad a repris son ancienne appellation de Saint-Pétersbourg... GF*

**D'où vient donc l'argent français** ? Facile ! 2 milliards € sont prélevés sur les fonds détenus par la Caisse des dépôts et consignations. Le milliard € restant est fourni par... l'Etat. De quelle corne d'abondance va-t-il l'extraire ? On ne le sait pas encore. Il a d'abord été question de puiser dans les recettes de privatisation d'EDF, pourtant destinées primitivement à financer la rénovation des Universités. Devant le tollé prévisible, Christine Lagarde y a renoncé. Comment faire alors ? Interrogé, Eric Woerth, ministre du Budget, a répondu avec décontraction : « *Le milliard d'euros peut être emprunté, il n'y a pas de difficultés particulières.* » Tiens ! Pourtant, pour le RSA, ce n'était même pas envisageable ! Et si c'était plus compliqué qu'il n'y paraît, on pourrait toujours « *effectuer d'autres déploiements ou geler des crédits mis en réserve* ». Ah ! Il y avait donc des réserves ? Il aurait donc été possible d'épargner le contribuable tout en finançant le RSA ?

Financièrement acrobatique et totalement improvisé, **ce sauvetage se révèle désastreux vis-à-vis de l'opinion publique** qu'il est censé rassurer. Comment expliquer au bon peuple que l'on ne trouve pas d'argent pour les RMistes alors que, d'un claquement de doigts, on fait tomber la manne pour sauver des banquiers douteux sinon véreux qui ont failli en investissant dans des opérations financières spéculatives ?

Or nous n'en sommes qu'au début dans cette opération de renflouement bancaire. Nul ne peut prédire si, après l'établissement franco-belge, d'autres firmes seront ou ne seront pas touchées. Le nom de plusieurs banques françaises, qui seraient dans une situation délicate, circule sur la place de Paris, sans que l'on sache clairement si leurs difficultés sont avérées ou s'il s'agit d'intox, car les fonds d'investissement ont intérêt à en faire baisser le cours artificiellement pour les racheter à vil prix. Remarquons, au passage, que **l'existence d'Internet a aggravé la situation par rapport à la crise de 1929**, en accélérant l'actuelle. L'informatique permet de spéculer en temps réel sur toute la planète tandis que les rumeurs les plus folles se propagent impunément sur la « toile » sans que les victimes puissent réagir efficacement. Et, **même s'il s'agit de rumeurs sans fondement, elles peuvent provoquer ce qu'elles suggèrent**. Dès que la confiance est ébranlée, à tort ou à raison, les clients sont tentés de récupérer leurs deniers, par précaution.

**Nicolas Sarkozy voulait une réponse globale de l'Union européenne**, analogue à celle apportée par les Etats-Unis, en l'occurrence la création d'un fond de 300 milliards € abondés par chaque Etat de l'Union, en fonction de son pourcentage de participation au budget communautaire. Ainsi, le refinancement des canards boiteux aurait été réparti sur l'ensemble des Etats européens, même sur ceux qui ne sont que très peu menacés – comme l'Autriche –, allégeant d'autant la facture des autres, dont la France. Mais ni Angela Merkel ni Gordon Brown ne sont d'accord avec Sarkozy, préférant que chaque gouvernement agisse au coup par coup, ce qui ne fait guère l'affaire de notre pays.

Autrement dit, **cette Europe**, dont on nous chante les mille et un avantages, ne nous est d'aucun secours dans la crise sans précédent qui nous frappe. Quand il s'agit de régler la taille optimale des petits pois communautaires, Bruxelles est là et bien là. Mais pour nous aider dans une conjoncture difficile, **elle est aux abonnés absents**.

## **PONCTIONNER LE BAS DE LAINE DES PETITS EPARGNANTS**

La gravité de la situation ne tient pas seulement à la défaillance éventuelle des banques qui, par esprit de lucre, se sont gavées de « subprimes ». La crise touche aussi les établissements sains ou moins engagés dans ces opérations. Aujourd'hui, sur le marché bancaire, tant national qu'international, **tout le monde se méfie de tout le monde**. Or, pour prêter, les banques doivent d'abord emprunter. Actuellement, chacune d'elle se replie sur son pré carré et protège sa cagnotte. Pour continuer à travailler, elles ne peuvent que puiser dans leurs ressources personnelles, à savoir l'argent des clients pour les banques de détail. Ce qui, bien entendu, n'est pas suffisant pour irriguer le tissu économique.

Il y a pire : c'est le cas des établissements financiers n'ayant pas de fonds propres. Tel le Crédit Foncier qui, n'étant pas une banque de dépôt, doit avoir recours au marché interbancaire pour se procurer les liquidités qu'il prête aux accédants à la propriété. En ce moment, **il doit chercher des capitaux jusqu'en Russie ou au Japon**, à des conditions quasiment usuraires ! Adossé aux Caisses d'épargne, celles-ci doivent, théoriquement, lui fournir l'argent frais qui pourrait lui manquer. A condition que les dites Caisses elles-mêmes soient en mesure de le faire...

Si les banques ne peuvent plus accomplir leur travail, c'est la vie économique tout entière qui s'en trouvera affectée. Les particuliers ne pourront plus emprunter pour se loger ni les entreprises pour investir. Si les grandes sociétés parviennent à s'en sortir, grâce à une trésorerie confortable ou des comptes détenus à l'étranger ; en revanche la situation est dramatique pour les PME qui, faut-il le rappeler, sont les premiers employeurs de France. Elles ont besoin de découvert au jour le jour, ce que les banques ne leur accordent plus que très chichement avant, peut-être, de fermer complètement le robinet.

C'est ainsi que la crise pourrait, par un effet de dominos, frapper la France d'une grave récession dont personne ne sortirait indemne.

Face à cela, le gouvernement entend prendre deux initiatives :

Puisque les banques ne peuvent plus distribuer de crédits avec autant de libéralité, dit François Fillon, **prenons l'argent là où il est** : dans le bas de laine des Français ! Après avoir songé au Livret A, il a jugé préférable de siphonner le Livret d'épargne... « durable » mais pas inépuisable (ex-Codevi) et le Plan d'épargne populaire, ce qui est pire puisqu'il touche des épargnants encore moins « fortunés » que les titulaires du Livret A. **La panique empêche le pouvoir d'être cohérent**. Souvenons-nous... Pour financer le RSA, avant de créer une nouvelle taxe, il avait annoncé qu'il « redéploierait » les crédits de la PPE (Prime pour l'emploi) puis il s'est ravisé, convaincu qu'on ne pouvait aider les plus pauvres en ponctionnant d'autres pauvres. Et que fait-il maintenant ? La même chose : **il distrait les économies des petits épargnants pour pallier la défaillance des grandes banques** dans l'octroi de crédits aux PME ! C'est peu dire que les modestes titulaires de ces livrets d'épargne la trouvent saumâtre !

Le gouvernement entend les rassurer : vos avoirs sur livrets sont garantis par l'Etat. Cela ne veut plus dire grand-chose depuis que Nicolas Sarkozy a annoncé, l'autre semaine, que l'Etat garantirait **tous les comptes** afin que personne ne perde « *un seul euro* ». **Promesse purement théorique**. Car, pour fournir une garantie effective, il faudrait que les caisses de l'Etat disposent des centaines de milliards € représentant l'ensemble des dépôts bancaires, ce qui n'est évidemment pas le cas. **Sarkozy parie qu'il n'aura pas à mettre en œuvre cet engagement**. Nous l'espérons aussi, mais nul ne peut jurer de rien dans les heures que nous vivons. Et si les Français affolés devaient – comme certains d'entre eux le font déjà – retirer leurs fonds ? Nous savons ce que le gouvernement et les banques feraient. Ce qu'ils ont déjà fait en période de crise, en 1956, lors de l'expédition de Suez, et en mai 68 : le retrait d'espèces serait autoritairement limité aux guichets des établissements bancaires. L'argent des « comptes à vue », légalement disponible à tout instant, ne le serait plus.

Abonnement : Un an : 90 € — Deux ans : 145€ — Six mois : 46 € — Trois mois (essai) : 25 €  
Soutien un an : 160 € — Bienfaiteur un an : 190 € ou plus

Autre mesure, celle destinée à soutenir le bâtiment, gros pourvoyeur d'emplois. L'Etat va racheter des logements, environs 30 000, mis en vente mais dont les travaux n'ont pu être entamés en l'absence d'acquéreurs. L'opération est évaluée à 5 milliards € et **l'on ne sait pas encore comment elle sera financée**. Christine Boutin, ministre du Logement, a indiqué qu'il était hors de question de puiser dans le budget de l'Etat. La Caisse des dépôts, via sa filiale SNI (Société nationale immobilière) était d'accord pour investir 180 millions € ce qui est notoirement insuffisant. C'est pourquoi, jeudi dernier, on parlait d'emprunter sur... le marché financier. Lorsque l'on aura trouvé les fonds nécessaires et que les travaux auront été menés à bien, **il n'est pas sûr que les logements trouveront acquéreur** puisque les banques se font tirer l'oreille pour accorder leurs « faveurs » ! Si bien que cet engagement de l'Etat aura davantage servi à renflouer les promoteurs immobiliers qu'à aider efficacement les accédants à la propriété. Au moins cela permettra-t-il de limiter le nombre de chômeurs dans le bâtiment, ce qui sera une bonne chose. Mais, à cette fin, il serait plus franc d'ouvrir directement des « Ateliers nationaux », comme en 1848...

## **QUELQUES LUEURS DANS LA NUIT...**

Nous avons bien conscience que le tableau que nous dressons n'a rien de réjouissant ! **C'est le moment de relire la citation** qui figure en exergue de chacun des numéros du Bulletin : « *Mieux vaut être informé d'une réalité, si déplaisante soit-elle, qu'être dupe des apparences dont on voudrait la parer.* » Nous ajouterons : mieux vaut être préparé au pire, sachant que le pire n'est pas toujours sûr, que de se bercer d'illusions en étant désemparés si le pire devait advenir. Car, en économie comme en météo, bien malin celui qui pourrait faire des prévisions sur le long terme, sinon il n'y aurait pas de crise !

Dans le sombre exposé de la situation, il y a tout de même des raisons de ne pas trop s'affoler.

**L'état des banques françaises est infiniment meilleur que celui des établissements américains** ou même britanniques. Toutes nos banques – sauf une – sont bénéficiaires. Cela veut dire qu'elles continuent de gagner plus qu'elles ne perdent, même si leurs bénéfices sont moindres qu'auparavant. (Y compris la Société Générale qui a englouti 6 milliards € dans les subprimes et plus de 4 milliards € dans l'affaire Kerviel : elle engrange pourtant des bénéfices !) Surtout, **leurs fonds propres** n'ont nullement été entamés par la crise : **ils sont intacts**. C'est ainsi que BNP/Paribas peut se porter acquéreur de Fortis. Cette force leur permet d'escompter des jours meilleurs... et à leurs clients d'être rassurés. Ceux-ci doivent se rappeler que leurs dépôts bénéficient d'une garantie interbancaire à hauteur de 70.000 € par compte et que le fonds chargé de les indemniser est abondant. Les plus prospères des épargnants qui disposent de plus de 70.000 € ont d'ailleurs intérêt à répartir les risques en ouvrant des comptes dans plusieurs banques.

**L'inflation croissante est l'une des causes de la baisse de notre pouvoir d'achat**. Or, celle-ci est appelée à diminuer dans les semaines qui viennent.

D'abord, parce que le coût des matières premières et celui du pétrole sont à la baisse. Le baril était à 145 \$ en juillet, vendredi dernier il descendait jusqu'à 93 \$ et on l'annonce à 80 \$ pour bientôt. Ensuite, parce que la récession entraîne une baisse de la consommation qui incite producteurs et distributeurs à modérer leurs tarifs s'ils veulent continuer à vendre. Inconvénient tout de même : le taux du Livret A, actuellement de 4%, est indexé sur la hausse des prix (comme celui des autres, dits « sociaux »), le gouvernement peut donc l'abaisser en cas de recul de l'inflation. On veut toutefois espérer qu'après avoir comblé les banquiers de ses largesses, le pouvoir fera une entorse à la règle et continuera à servir un intérêt de 4%, pour que les épargnants qui le peuvent continuent à abonder leur livret. Par ailleurs il faut observer que la Bourse, qui est actuellement à un niveau si bas qu'il devient attractif, devrait convaincre quelques épargnants d'y investir à nouveau s'ils se souviennent que c'est à la baisse qu'il faut acheter...

**Il est extrêmement probable**, eu égard au recul de l'inflation, que Jean-Claude Trichet, gouverneur de la BCE (Banque centrale européenne) baissera le taux de l'argent à la fin de l'année ou, au plus tard, début 2009. Cela rendrait le coût du crédit moins onéreux rendant solvables des emprunteurs ne pouvant actuellement acheter leur logement à cause de taux dissuasifs. De même les banques, empruntant à moindre coût, pourraient ainsi accorder à nouveau crédits et découverts, aux PME notamment. Enfin, on veut espérer que, d'ici à quelques semaines, le très coûteux « plan Paulson », adopté par les deux chambres parlementaires américaines, commencera à porter ses fruits, favorisant ainsi – en dépit des sondages actuels – l'élection outre-Atlantique du candidat républicain en freinant la désintégration du

## **PARRAINAGE**

**Adressez-nous les coordonnées de vos amis** ; nous leur offrirons de votre part un service gratuit de six semaines d'abonnement au Bulletin. Nous espérons ainsi recevoir de nouveaux lecteurs fidèles qui, parce qu'ils partagent nos convictions, apprécieront notre information libre.

***Offrez un abonnement...***

système bancaire. De même que nous avons subi négativement les effets de la crise initiée aux Etats-Unis, **de même nous devrions, à moyen terme, bénéficier de la remise en ordre qui s'y opère.** Ces évolutions en se conjuguant pourraient donc permettre, si ce n'est de résorber la crise, tout au moins de l'abrèger...

## **ROUILLAN REJOINT BESANCENOT ET VICE-VERSA**

A chaque fois qu'un acte terroriste particulièrement odieux est commis, on entend se tenir les mêmes mâles propos condamnant fermement ces crimes. **On promet aux coupables les rigueurs impitoyables de la justice.** Ainsi en fut-il après les assassinats commis par Action directe. On réitéra ces fermes condamnations lorsque les tueurs furent sous les verrous. A l'époque, on évoqua même le retour de la peine de mort. Si celle-ci avait été en vigueur et si les criminels avaient été exécutés, nous ne devrions pas, aujourd'hui, subir les scandaleux propos de Jean-Marc Rouillan qui ne se repent nullement de l'assassinat du PDG de la Régie Renault Georges Besse, entre autres.

Et puis, le temps passe ! On oublie les victimes et leur famille, pour se pencher sur le sort des détenus et ce sont eux qui deviennent les « victimes » de « *l'acharnement judiciaire* » ; ils sont donc libérés, les uns après les autres, ou bénéficient d'un régime de semi-liberté, comme Rouillan. Et cela pour des raisons prétendument « humanitaires ».

Alors, ils paradent. Rouillan donne une interview dans « L'Express », expose ses états d'âme – le malheureux va divorcer d'avec son épouse et complice Nathalie Ménigon – **et s'en prend à l'institution pénitentiaire qui aurait « traité comme des chiens »** sa délicate personne et ses camarades. Le journaliste qui l'interroge n'a pas osé lui répliquer que, lui, il n'avait pas hésité à abattre Georges Besse comme un chien. Après les propos qu'il a osé tenir, le terroriste a été de nouveau incarcéré, ce qui est bien le moins, mais **la décision n'est que provisoire.** Elle ne deviendra définitive que le 16 octobre, après débat contradictoire. Sans attendre, ses amis se mobilisent pour qu'il soit complètement élargi. Parmi eux comptez Olivier Besancenot dont le nouveau parti anticapitaliste a largement ouvert ses bras au criminel.

Certes, du bout des lèvres, Besancenot condamne l'action armée de Rouillan. Mais n'est-il pas, comme lui, communiste, ce qui veut dire que, contrairement aux socialistes, il n'entend pas prendre le pouvoir par la voie démocratique et que, à la différence du Parti communiste proprement dit, **il n'a pas renoncé à la dictature du prolétariat ?** Or, pour instaurer celle-ci, **il faut nécessairement avoir recours à la violence.** On remarquera que, si Besancenot et les dirigeants de son parti condamnent la « violence **minoritaire** », c'est l'adjectif qui est important. Ce que Besancenot reproche à Action directe – comme Lénine, jadis, à ses gauchistes – c'est d'avoir entrepris la lutte armée alors que le travail de propagande pour la « conscientisation des masses » n'était pas achevé. Dès lors, la révolution était vouée à l'échec. Ce n'est pas une différence éthique mais tactique et politique. Rouillan réplique donc à Besancenot : « *...en même temps, il se dit guévariste. C'est un petit peu paradoxal !* » Qu'on le sache, **Che Guevara n'était pas un non-violent** et il s'est rendu coupable de beaucoup plus d'assassinats que ceux imputables à Rouillan !

Pour terminer, laissons **la parole à la veuve de Georges Besse**, dont la douleur ne connaît aucune libération anticipée, sa déclaration ayant eu moins d'écho dans la presse que celles du meurtrier et de Besancenot réunies.

*« Je trouve qu'en recrutant Jean-Marc Rouillan, Olivier Besancenot se conduit de façon honteuse. Il trompe les électeurs. Avec son bon sourire, M. Besancenot présente son nouveau parti, le NPA, comme anticapitaliste et démocratique. Or, il utilise la triste célébrité de Rouillan d'une manière qui ne va pas dans le sens de la démocratie. En faisant appel à un ancien membre d'Action directe, il travestit la réalité : il affirme que Rouillan entre en politique pour parler de la condition pénitentiaire et pour raconter combien il a souffert en prison. Je rappelle que d'autres ont souffert dans leur tombe... Mais Besancenot cautionne du même coup ce qu'a été l'action terroriste du groupe, ainsi que les déclarations présentes de Rouillan. Ce qui est bien différent de la seule réalité pénitentiaire. Cette attitude me paraît à la fois désinvolte et cynique, et de nature à abuser les citoyens. Voilà pourquoi je suis en colère... »*

**On admirera la modération de Mme Besse.** Et que lui répond Besancenot ? Pas un mot de compassion, pas même d'excuse et aucune explication sur le fond : « *Le passé est le passé. Françoise Besse a des comptes à régler avec Action directe. Je regrette qu'elle les transfère sur moi.* » **Peut-on être plus odieux**, jusqu'à se faire passer pour la victime de Mme Besse ? C'est le passé, n'en parlons plus ! Le passé pour elle n'est pas le passé, sa douleur est perpétuellement au présent. Et Besancenot peut-il vraiment s'étonner que cette veuve très digne continue à avoir des « *comptes à régler avec Action directe* » ?

P.R.

### **« Le Bulletin des Amis de l'Information Libre »**

Droit de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservé pour tous pays

Directeur de la publication : Mme Vve André NOEL – Lettre d'information fondée en 1949 par André Noël (†1964), député  
Édition & Impression : A.I.L. – Ass.1901 – 23, rue Paul Vaillant-Couturier, 94700 MAISONS-ALFORT – Tél & Fax : 01 49 777 333  
E-mail : banoel@wanadoo.fr – CPPAP n° : 0510.G86531 – Dépôt légal à parution – ISSN : 1772-0257